

WISEMED

2026 9 اوت



Programme Interreg NEXT MED 2021-2027
Décision n° C(2022) 9543 final du 12 Décembre 2022

**Consultation N°60/2026 portant sur la conception, la fourniture et l'installation
d'un Système d'irrigation automatique à distance dans le cadre du Projet «
MEDiterranean joint Water management and conservation Sustainable solutions»**

" WISEMED, A_T_2.3_0390"

Article 01. Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme « Interreg NEXT MED » 2021-2027, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), bénéficie en partenariat avec 6 organismes de 4 pays (Italie, Espagne, Jordanie, Liban) de la Méditerranée, d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « MEDiterranean joint Water management and conservation Sustainable solutions » WISEMED, A_T_2.3_0390".

Le projet WISEMED, A_T_2.3_0390" vise l'adoption de mesures intégrées de gestion durable de l'eau dans l'agriculture irriguée au niveau du bassin méditerranéen.

Dans le cadre du groupe de tâches (GT4), L'INRGREF souhaite acquérir sur le compte du projet un Système d'irrigation automatique. Les frais relatifs à la présente consultation seront imputés sur la catégorie de coûts équipements.

Article 02. Objet de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet WISEMED, l'INRGREF se propose de lancer une consultation pour la conception, la construction et l'installation d'un système d'irrigation automatique. Ce système comprendra un local technique, un réseau de conduites principales, secondaires et tertiaires, une pompe et des électrovannes commandées à distance pour irriguer des parcelles expérimentales à la station de recherche Oued Souhil à Nabeul.

Le soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule variante.

Article 03. Caractéristiques techniques :

Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques techniques énumérées au tableau ci-dessous. Ils doivent obligatoirement compléter leur offre par tout document technique justifiant la conformité des produits proposés, notamment les fiches techniques, les certificats de conformité et les références normatives applicables.



WISEMED

Article	Description technique	Qté
Système de pompage et d'adduction d'eau d'irrigation + Installation et mise en marche	Électropompe	
	Fourniture et installation d'une électropompe, débit(Q)= 3,5- 4 l/s, Hmt 30-40m avec accessoires de raccordement (crépine, coude, accord....). L'installation sera au niveau du puits N°8 sur site du projet (annexe 7). Une armoire de commande de la pompe est obligatoire au niveau du puits. Une synchronisation du fonctionnement de la pompe avec les électrovannes.	1
	Une pompe de sécurité aura les mêmes caractéristiques que la pompe à installer.	1
	Canalisations	
	Conduite en PEHD de diamètre extérieur 63 PN6 posé dans une tranchée à créer de profondeur minimale 0.8m (déblais/Remblais), a comme départ le puit N°8 jusqu'aux parcelles expérimentales du projet	250 m
	Une canalisation en PEHD de diamètre extérieur 50 PN6	350 m
	Machons de diamètres 63	4
	Té de diamètre 63	2
	Coude diamètre 63	4
	Manchons DE 50	2
	Té de diamètre 50	2
	Coude diamètre 50	4
Local technique + Installation et mise en marche	- Local technique : installation d'un abri en panneaux sandwich (longueur x largeur x hauteur : 3 x 3 x 2,5 m) pour abriter et protéger le système de commande. La cabine sera équipée d'une porte, d'un système de ventilation naturelle (grilles d'aération) et d'un éclairage intérieur approprié. Avec deux prises monophasées. La fenêtre d'aération est de dimension 0.5m*0.5m protégé en extérieur par des barres de fer plat galvanisé (Voir plan du local technique)	



WISEMED

Composantes hydrauliques du local technique + Installation et mise en marche	Les équipements hydromécaniques dans le local sont : - Collecteur de diamètre déterminer par le fournisseur. - Quatre (électrovannes DE50 et ces accessoires de raccordement (Té, cablage, coude, manchons...)) - Accessoires de raccordement du système de fertilisations Venturi pour les quatre sorties d'eau d'irrigation vers les parcelles (vanne manuelle 50, coude 32, collier de prise DE50...) - Un système de contrôle des électrovannes en ligne soit une simple manipulation, possibilité de programmer les irrigations et de changer le programme à tout moment. - Filtre à tamis 2 pouce - Filtre à disque - Compteur d'eau	1 4 1 1 1 4
Système d'irrigation à la parcelle + Installation et mise en marche	A installer des conduites de diamètre 50 porte rampe GR20 intégré avec un espacement de gouteur 33 cm et un débit de 2 l/h, l'installation à la parcelle est superficielle non enterré A installer les rampes Gr selon les normes et selon le plan ci-joint, l'interligne du GR16 est de 0.7m Le matériel nécessaire : - Piquage DE16 - Anneau fin de ligne DE16 - Jonction DE16 - Coude DE50 - Té DE50 - Vanne de purge DE50 - Raccord mal DE50 - Mini vanne piquage DE20 Voir annexe 7	8000 ml 200 U 200 U 100 U 8 8 4 4 4 200 U
Aménagement du site		
- Nivellement de site environ 4000 m² avant pose du système d'irrigation - Clôture de protection : Installation d'une clôture robuste en grillage galvanisé avec des poteaux scellés dans le sol à 0.5 m. La hauteur de la clôture sera de 2,00 m et la superficie totale à protéger est de 7000 m² (100x 70 m). soit un linéaire de 340mètre, chaque 4 mètres un poteau en béton ainsi que les poteaux des quatre coins sont renforcé, trois lignes de fer galvanisé pour soutient du grillage. - Porte d'entrée : Pose d'une porte à double battant de 2,00 m de hauteur et de 2 m de largeur, munie d'une serrure à clé et de renforts métalliques. - Aménagement devant la porte : Revêtement complet de 45 m² avec du gravier fin (épaisseur de 5 cm)		4000 m² 340 ml



WISEMED

- Installation d'un projecteur Led a allumage automatique - Voir plan de clôture	1
---	---

Les fournisseurs sont invités à effectuer une visite au site d'installation avant de formuler leurs offres.

Article 04. Validité des offres :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant quatre-vingt-dix (90j) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Article 05. Délai d'exécution et lieu de livraison :

-Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Toutefois, ce délai ne devra pas dépasser 90 jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande.

Article 06. Retard de livraison :

En cas de retard dans l'exécution du marché, des pénalités seront appliquées au taux de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard et à concurrence du plafond de 5% de la valeur du consommable. Auquel cas, le marché peut être résilié.

Article 07. Réception :

- La conformité des produits livrés fera l'objet d'une vérification rigoureuse effectuée par l'équipe projet, en présence du fournisseur ou de son représentant dûment mandaté.
- Le donneur d'ordre se réserve le droit de procéder à des contrôles complémentaires, notamment des analyses ou tests, afin de s'assurer de la conformité et de la qualité des produits reçus.
- En cas de non-conformité avérée, le fournisseur sera tenu de remplacer les produits concernés dans un délai supplémentaire ne dépassant pas un (1) mois à compter de la notification de ladite non-conformité.
- Tout retard ou manquement dans le remplacement des produits non conformes pourra entraîner l'application de pénalités conformément aux clauses contractuelles en vigueur.

Article 08. Modalités de paiement :

- Le paiement sera effectué en totalité (100%) hors TVA à la réception des consommables, après vérification de leur conformité.
- A l'issue de la réception et l'essai avec satisfaction, un procès-verbal de réception sera signé par l'INRGREF. Ce procès-verbal mentionnera le cas échéant les omissions, imperfections ou malfaçons constatées.

Article 9. Choix des fournisseurs :

- La commission d'évaluation procède comme suit :

Dans une première étape à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas



WISEMED

échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans **une deuxième étape**, la commission d'Evaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante. En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, le marché lui sera attribué automatiquement.

- Les équipements proposés devront être neufs et répondre précisément aux performances demandées.
- Le soumissionnaire fournira également des réponses claires aux questions des fiches techniques (Annexe 4) ainsi qu'un dossier complet incluant manuel d'utilisation. **Toute offre ne comportant pas les documents précités ou présentant des produits non conformes aux spécifications demandées sera considérée comme non conforme et écartée sans évaluation financière**
- L'INRGREF informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Article 10. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir à Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis
BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

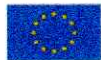
**Consultation N°60/2026 portant sur la conception, la fourniture et l'installation d'un Système d'irrigation automatique dans le cadre du Projet
" WISEMED, A_T_2.3_0390 "**

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis
BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Au plus tard le **08/SEPTEMBRE/2026** le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. **Pièce N°1** : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé ;
2. **Pièce N°2** : La soumission (**Annexe 1**) ;
3. **Pièce N°3** : Le Bordereau des prix (**Annexe 2**) ;
4. **Pièce N°4** : La fiche de renseignement généraux (**Annexe 3**) ;
5. **Pièce N°5** : Tous les matériels demandés dans le tableau des spécifications techniques devront être accompagnés des réponses aux questions techniques de l'**Annexe 4** ainsi que de l'ensemble des documents complémentaires.
6. **Pièces N°6** : Plan du local technique signé (**Annexe 5**)
7. **Pièces N°7** : Plan de clôture en grillage signé (**Annexe 6**)



WISEMED

8. **Pièces N°8** : Plan de la parcelle signé (**Annexe 7**)
9. **Pièces N°9** : Extrait du registre national des entreprises
10. **Pièces N°10** : Engagement sur "le délai de garantie (**Annexe 8**)
11. **Pièces N°11** : Engagement d'assurer le service après-vente (**Annexe 9**)
12. **Pièces N°12** : Engagement de formation du personnel de l'INRGREF (**Annexe 10**)
13. **Pièces N°13** : Engagement d'assistance du personnel de l'INRGREF (**Annexe 11**)

NB:

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °3**) et (**Pièce N °4**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue **un motif de rejet de l'offre**.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.
- Le soumissionnaire doit fournir à l'INRGREF une clé USB contenant une version scannée complète du dossier de soumission

Article 11. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à, le.....
(Mention lu et approuvé manuscrite)
Signature et cachet du soumissionnaire

Fait à, le.....
Directeur Général
Institut National de Recherches en Génie
Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches en Génie
Rural Eaux et Forêts
Signature: Sihem Jebari



Annexe 1 : Soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs qui me
sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au registre
national des entreprises sous le N °.....faisant élection de domicile à
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°60/2026 portant sur la conception, la fourniture et l'installation d'un Système d'irrigation automatique dans le cadre du Projet « MEDiterranean joint Water management and conservation Sustainable solutions» "WISEMED, A_T_2.3_0390",

M'engage et me soumet à fournir et livrer les fournitures complètes prêt à l'emploi avec tous les accessoires demandés comprise conformément au Dossier de consultation et moyennant les prix fermes et non révisables pour le transport, l'emballage, les frais d'installation et les frais de mise en marche compris. Établis par moi-même après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres) :

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

.....
L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à livrer les fournitures selon les dispositions prévues à la présente consultation et le calendrier de livraison.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90j) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- M'engage à reconnaître que l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 2 : Bordereau des prix

Article	Description technique	Qté	PU	TVA	PTOTAL
Système de pompage et d'adduction d'eau d'irrigation + Installation et mise en marche	Électropompe				
	-Fourniture et installation d'une électropompe, débit(Q)= 3,5- 4 l/s, Hmt 30-40m avec accessoires de raccordement (crépine, coude, accord....). L'installation sera au niveau du puits N°8 sur site du projet (annexe 7). Une armoire de commande de la pompe est obligatoire au niveau du puits. Une synchronisation du fonctionnement de la pompe avec les électrovannes.	1			
	Une pompe de sécurité aura les mêmes caractéristiques que la pompe à installer.	1			
	Canalisations				
	Conduite en PEHD de diamètre extérieur 63 PN6 posé dans un tranché à créer de profondeur minimale 0.8m (déblais/Remblais), a comme départ le puit N°8 jusqu'aux parcelles expérimentales du projet	250 m			
	Une canalisation en PEHD de diamètre extérieur 50 PN6	350 m			
	Machons de diamètres 63	4			
	Té de diamètre 63	2			
	Coude diamètre 63	4			



	Manchons DE 50	2			
	Té de diamètre 50	2			
	Coude diamètre 50	4			
Local technique + Installation et mise en marche	- Local technique : Construction d'une cabine en panneaux sandwich (longueur x largeur x hauteur : 3 x 3 x 2,5 m) pour abriter et protéger le système de commande. La cabine sera équipée d'une porte, d'un système de ventilation naturelle (grilles d'aération) et d'un éclairage intérieur approprié. Avec deux prises monophasées. La fenêtre d'aération est de dimension 0.5m*0.5m protégé en extérieur par des barres de fer plat galvanisé (Voir plan du local technique)	1			
Composantes hydrauliques du local technique + Installation et mise en marche	Les équipements hydromécaniques dans le local sont : - Collecteur de diamètre déterminer par le fournisseur. - Quatre (électrovannes DE50 et ces accessoires de raccordement (Té, cablage, coude, manchons...) - Accessoires de raccordement du système de fertilisations Venturi pour les quatre sorties d'eau d'irrigation vers les parcelles (vanne manuelle 50, coude 32, collier de prise DE50...) - Un système de contrôle des électrovannes en ligne soit une simple manipulation, possibilité de programmer les irrigations et de changer le programme à tout moment. - Filtre à tamis 2 pouce - Filtre à disque - Compteur d'eau	1 4 1 1 1 4			
Système d'irrigation à la parcelle +	A installer des conduites de diamètre 50 porte rampe GR20 intégré avec un espacement de gouteur 33 cm et un débit de	8000 ml			





Installation et mise en marche	2 l/h, l'installation a la parcelle est superficielle non enterré A installer les rampes Gr selon les normes et selon le plan ci-joint, l'interligne du GR16 est de 0.7m Le matériel nécessaire : - Piquage De16 - Anneau fin de ligne DE16 - Jonction DE16 - Coude DE50 - Té DE50 - Vanne de purge De50 - Raccord mal De50 - Mini vanne piquage DE20 Voir annexe 7	200 U 200 U 100 U 8 8 4 4 4 200 U			
Aménagement du site					
- Nivellement de site environ 4000 m² avant pose du système d'irrigation - Clôture de protection : Installation d'une clôture robuste en grillage galvanisé avec des poteaux scellés dans le sol a 0.5 m. La hauteur de la clôture sera de 2,00 m et la superficie totale à protéger est de 7000 m² (100x 70 m). soit un linéaire de 340mètre, chaque 4 mètres un poteau en béton ainsi que les poteaux des quatre coins sont renforcé, trois lignes de fer galvanisé pour soutien du grillage. - Porte d'entrée : Pose d'une porte à double battant de 2,00 m de hauteur et de 2 m de largeur, munie d'une serrure à clé et de renforts métalliques. - Aménagement devant la porte : Revêtement complet de 45 m² avec du gravier fin (épaisseur de 5 cm) - Installation d'un projecteur Led a allumage automatique Voir plan de clôture		4000 m² 340 ml 1 1			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3 : Fiche de renseignements généraux

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Inscrit au registre national des entreprises sous le N° :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom).....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



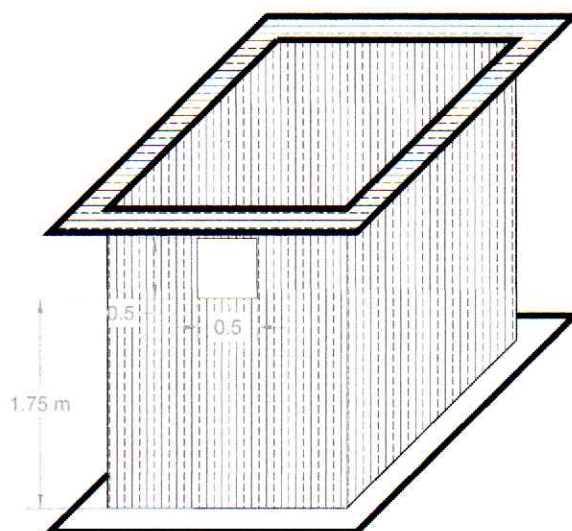
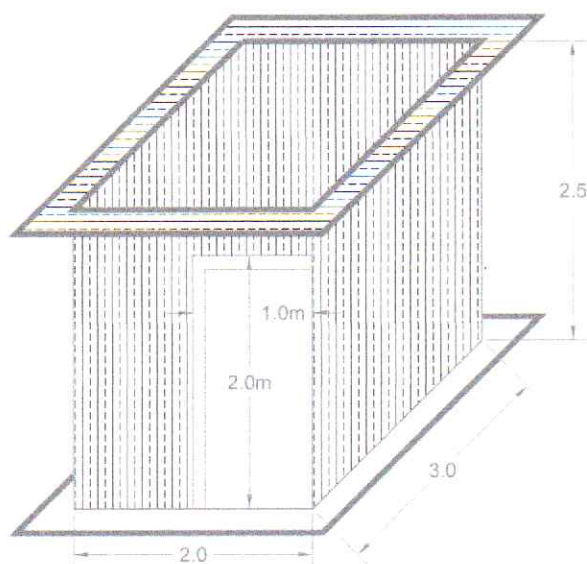
Annexe 4 : Fiche des spécifications techniques

Article	Description technique	Qté	Caractéristiques techniques pour tous les équipements cités avec détails
Système de pompage et d'adduction d'eau d'irrigation + Installation et mise en marche	Électropompe		
	-Fourniture et installation d'une électropompe, débit(Q)= 3,5- 4 l/s, Hmt 30-40m avec accessoires de raccordement (crépine, coude, accord....). L'installation sera au niveau du puits N°8 sur site du projet (annexe 7). Une armoire de commande de la pompe est obligatoire au niveau du puits. Une synchronisation du fonctionnement de la pompe avec les électrovannes.	1	
	Une pompe de sécurité aura les mêmes caractéristiques que la pompe à installer.	1	
	Conduite en PEHD de diamètre extérieur 63 PN6 posé dans un tranché à créer de profondeur minimale 0.8m (déblais/Remblais), a comme départ le puit N°8 jusqu'aux parcelles expérimentales du projet (annexe 7).	250 m	
	Une canalisation en PEHD de diamètre extérieur 50 PN6 (annexe 7).	350 m	
	Machons de diamètres 63	4	
	Té de diamètre 63	2	
	Coude diamètre 63	4	
	Manchons DE 50	2	

	Té de diamètre 50	2	
	Coude diamètre 50	4	
Local technique + Installation et mise en marche	- Local technique : installation d'un abri en panneaux sandwich (longueur x largeur x hauteur : 3 x 3 x 2,5 m) pour abriter et protéger le système de commande. La cabine sera équipée d'une porte, d'un système de ventilation naturelle (grilles d'aération) et d'un éclairage intérieur approprié. Avec deux prises monophasées. La fenêtre d'aération est de dimension 0.5m*0.5m protégé en extérieur par des barres de fer plat galvanisé (Voir plan du local technique)		
Composantes hydrauliques du local technique + Installation et mise en marche	Les équipements hydromécaniques dans le local sont : - Collecteur de diamètre déterminé par le fournisseur. - Quatre (électrovannes DE50 et ces accessoires de raccordement (Té, cablage, coude, manchons...)) - Accessoires de raccordement du système de fertilisations Venturi pour les quatre sorties d'eau d'irrigation vers les parcelles (vanne manuelle 50, coude 32, collier de prise DE50...) - Un système de contrôle des électrovannes en ligne soit une simple manipulation, possibilité de programmer les irrigations et de changer le programme à tout moment. - Filtre à tamis 2 pouce - Filtre à disque - Compteur d'eau	1 4 1 1 1 4	



Annexe 5 : Plan du local technique



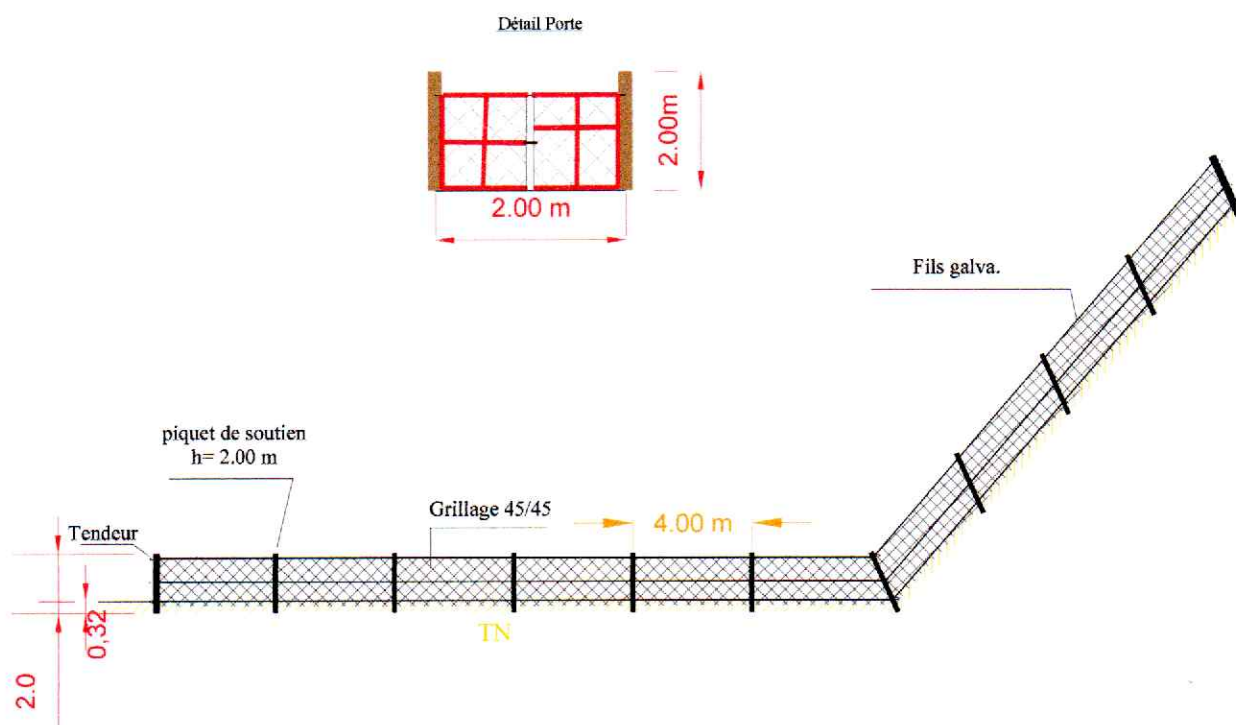
Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 6 : Plan de clôture en grillage



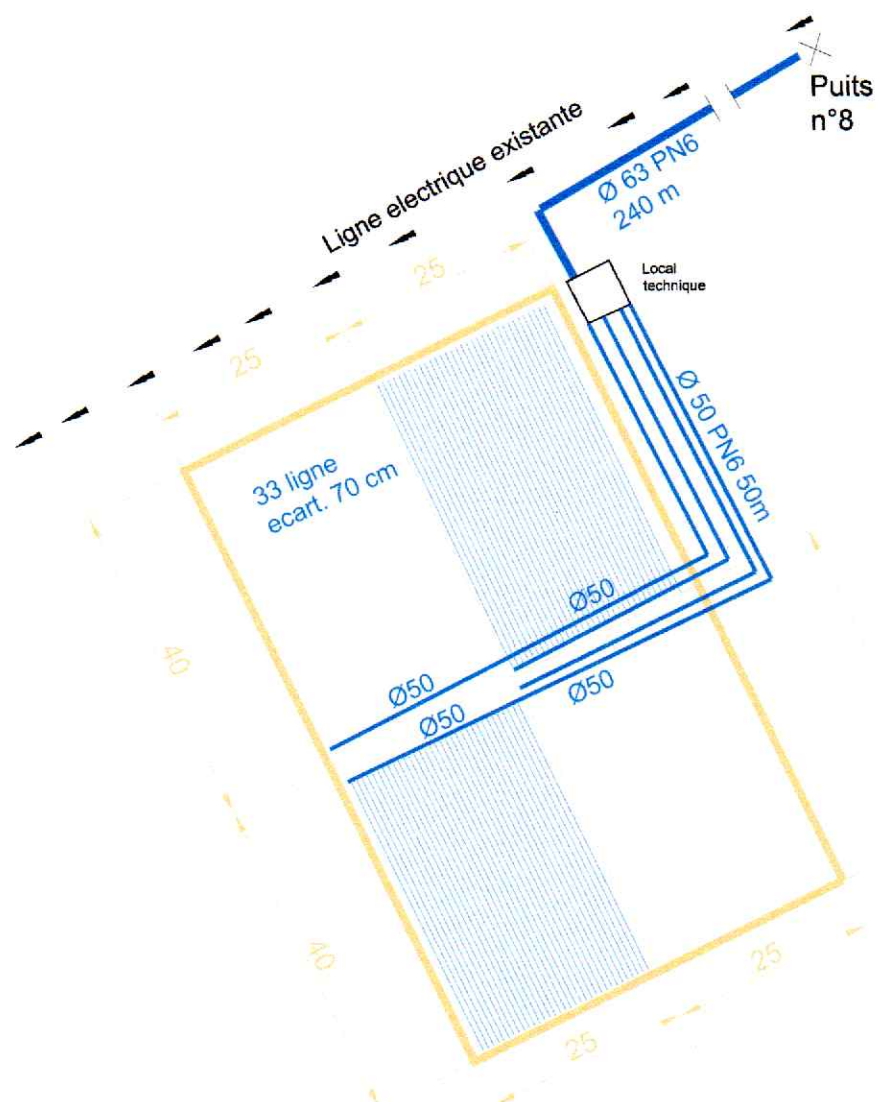
Fait à, le.....

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 7 : Plan de la parcelle



Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 8 : ENGAGEMENT SUR "LE DELAI DE GARANTIE"

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage par le présent à garantir que tous les équipements livrés en exécution du marché sont neufs, n'ont jamais été utilisés. Je garantie en outre que les fournitures livrées et installées en exécution du Marché n'auront aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre ou à tout acte ou omission du fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale des fournitures livrées et installées.

Je garantie le matériel contre tous vices de fabrication ou défaut de matière durant une période de(mois) à partir de la date de réception provisoire du matériel, installation et mise en marche y compris.

Cette garantie s'entend matériel, main-d'œuvre et transport.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 9: ENGAGEMENT D'ASSURER LE SERVICE APRÈS VENTE

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....
.....
.....

Je m'engage à assurer le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange en cas de besoin

.....
.....
.....

par nous même dans le cadre de la consultation N°60/2026 au profit du Projet « MEDiterranean joint Water management and conservation Sustainable solutions» **WISEMED, A_T_2.3_0390**", pendant au moins trois (3) ans à partir de la réception et l'installation et la mise en œuvre définitive des équipements.

Notre société assurera un service après-vente en pièces détachées et main-d'œuvre (un personnel réparateur qualifié et compétent).

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 10 : ENGAGEMENT DE FORMATION DU PERSONNEL DE l'INRGREF

Je soussigné (nom, prénom et fonction)

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage par le présent à assurer une formation pour le personnel de l'INRGREF à la parfaite utilisation et à la maintenance du système d'irrigation automatique objet de notre offre de façon à éviter toute fausse manœuvre susceptible de les endommager et à la parfaite utilisation et à la maintenance.

Articles	Désignations	Formation à l'utilisation et à la maintenance		
		Nombre de personnes (manuscrit) (1)	Nombre de jours (manuscrit) (1)	Lieu (manuscrit) (1) (2)
consultation N°60/2026	Système d'irrigation automatique à distance			

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

(1) Conforme au détail annoncé dans le fiche de Spécifications Techniques (Annexe 5)

(2) La formation sera assurée dans les locaux de l'INRGREF



Annexe 11 : ENGAGEMENT D'ASSISTANCE DU PERSONNEL DE l'INRGREF

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage à assurer une assistance du personnel de l'INRGREF par un spécialiste , la mise en service et le bon fonctionnement de tous les équipements, dans le local ou l'emplacement désigné par l'INRGREF. Cette assistance couvrira l'accompagnement du personnel lors des opérations initiales, la résolution des problèmes éventuels, ainsi que le support technique durant la période de garantie.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

